



# Certificat

## Certificate

Certificat de conformité à la norme EN 12101-2  
DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE  
DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets N° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n°2003-947 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 décembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

### Délivré par :

Organisme notifié : **AFNOR Certification**  
Numéro d'identification : **0333**  
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé  
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

### Délivré à :

Société : **AMS INDUSTRIE**  
Adresse : **Impasse des Herbues  
FR - 21600 OUGES**  
Lieux de fabrication : **FR - 21600 OUGES**

### Description du produit :

Identification du produit certifié (Référence)	Désignation du produit selon la norme	Numéro de dossier
<b>ARCALAM EVOLUTION ELECTRIQUE</b>	<b>DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR</b>	<b>CE 219-06-046</b>

Le produit mentionné ci-dessus fait l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et à des essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli.

AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce produit, l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003 ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

Numéro de certificat : **0333-CPD-219056**

Conditions et période de validité du certificat : **20 juillet 2013**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **21 juillet 2008**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de production ou de contrôle de production.

Date d'émission du certificat : **le 21 juillet 2008**

Le Directeur Général Délégué

  
Jacques BESLIN

